

572 - Απογραφαι των εν Ευρωπιω υδρων 545 ω.χ.
αποικια Μυνοικυτ & οραυμ

αποικια οραυμ, & οραυμιν & οραυμιν οραυμ
& οραυμιν & οραυμιν & οραυμιν οραυμ

572 = 545 ω.χ. (αποικια οραυμ)
αποικια οραυμιν οραυμιν οραυμιν οραυμιν

Les dates de ces établissements ne nous sont pas exactement connues; Scymnus de Chio et l'auteur anonyme du «Scripte du Pont-Euxin» qui le suit ser. des col. grec. vilement partout, les rapportent d'une manière vague vers les temps du règne d'Altyage et de la domination des Perses. Nous pourrions présumer que la plupart de ces colonies furent occasionnées autant par la crainte qu'inspirait aux grecs de l'Asie cette puissance encore naissante, que par le désir d'étendre sur même leur empire dans des contrées peu fréquentées jusqu'à lors des navigateurs de leur pays. Fondés sur ces réflexions, nous croyons pouvoir ranger ces colonies dans la période des vingt-sept années qui s'écoulèrent entre les premières conquêtes de Crésus et la prise de Sardes par Cyrus.

Apollonie, ville célèbre du Pont-Euxin, est une des premières qui doit attirer nos regards. Nous avons déjà cité plusieurs villes grecques de son nom, et Etienne de Bysance en compte jus-

que à vingt-cinq (v. Aegevria); celle dont il est ici question, était située dans une île près de Salmydese, et Evide la désigne (Trist I eleg. IX. v. 35) par une expression remarquable, lorsqu'il dit que «son vaisseau traversa la ville d'Apollon, per Apollinis urbem acta»: il fallait donc que cette ville fût en partie bâtie sur le continent, et en partie dans une "île voisine". Strabon (1) confirme ce témoignage, et dit qu'une moitié d'Apollonie était bâtie dans une petite île, où se trouvait un temple consacré à Apollon. Il est probable que cette île fut la première demeure de la colonie grecque qui s'y établit, et que lorsque, par suite d'un accroissement de sa population, ses habitants passèrent sur le continent opposé, le nom d'Apollonie, qu'elle avait porté elle-même, se communiqua à la ville fondée postérieurement sur la terre ferme. Cette conje-

(1) Strabo lib VII p. 219. A. Strabon se sert de l'expression de vnoiov, et je crois qu'on devrait substituer ce mot à celui de vnoiv employé par Etienne, qui presque partout suit et copie Strabon. Au moyen de cette légère correction, on peut se passer de celle qu'a proposée Saumaise l'Exeret. Plinium tom I p. 214.

cture me paraît préférable à celles qui a proposé L'au-
maise, et je ne vois pas de quelle nécessité il pourrait
être de donner à l'île un nom particulier pour en con-
stater l'existence, lorsque outre les auteurs que nous
avons cités, Pline (liv. IV c. 11). et Solin (cap. XIX p. 28)
font mention de l'île des Apolloniates.

Quoi qu'il en soit, Apollonie étoit colonie des Mi-
lésiens, au témoignage de Strabon (liv. VII) et de
Seymnus de Chio (v. 129-134). Etienne de Byzance qui
nomme également les Milésiens, comme fondateurs de
cette ville, leur ajoute les Rhodiens; mais l'épigraphie
Ioniennne des médailles d'Apollonie (1) atteste que les
Milésiens, mentionnés seuls par les deux premiers,
dominaient du moins dans cette colonie. Si l'épo-
que indiquée par Seymnus de Chio étoit bien fi-
dèle, il faudroit rapporter à l'an 609 avant J. C.
la fondation de cette ville, puisqu'il la fait antérieure
de 50 ans au règne de Cyrus, que le calcul le
plus généralement suivi fixe à l'an 559 avant
notre ère; mais la silence des autres auteurs sur
cette époque, doit nous rendre au moins très dou-
teuse l'assertion de celui-ci. Un trait rapporté par
Elien (Fibou. 15. lib. III c. 11) fait sans doute allusion
(1) Apud Eckhel. Doctrin num. tom. II. p. 24

di questa colonia, quaiqu'il ne s'explique pas sur sa
 fondation; selon cet historien, le philosophe Anaxi-
 mandre fut le chef de la colonie milésienne qui
 bâtit Apollonie; et comme cette ville du Pont
 fut la seule ville de son nom fondée par les Mi-
 lésiens, nous pouvons regarder ce passage d'É-
 lien comme confirmatif des témoignages allegu-
 és plus haut, et nous lui devons être plus la con-
 naissance du chef de cette colonie. Apollonie produi-
 sit à son tour quelques établissements que Strabon
 nous fait connaître (L. I. B. VII. p. 319 C.) tels que
 Anchiale et Thyrius situées sur la même côte
 du Pont-Euxin, à peu de distance de leur métro-
 pole. Le témoignage des monuments confirme
 encore ici celui de l'histoire, et le type des médail-
 les d'Anchiale est le même que celui des médailles
 d'Apollonie (Eckhel. Doctrin. Num. t. II. p. 24)

